الجمهوري ق الجزائري ق الديمقراطي ق الشعبي REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE — 000000—

MINISTERE DES FINANCES

DIRECTION GENERALE DE LA COMPTABILITE

DIRECTION DE LA REGLEMENTATION ET DE L'EXECUTION COMPTABLE DES BUDGETS

و ز ارة الما لية المديرية العامة للمحاسبة مديرية التنظيم و التنفيذ المحاسبي للميزانيات

INSTRUCTION N° 24 DU 09/06/2010

OBJET : Clôture du sous-compte n°52 ouvert au sein du compte n°402-001 « Wilayate et établissements de wilayate -service financier -».

REFER: Arrêté n°82 du 12/05/2010 mettant fins aux fonctions de M. le Trésorier de la wilaya de Béjaia en qualité d'agent comptable auprès de l'école technique de formation et d'instruction maritimes de Béjaia.

Les dispositions de l'arrêté visé en référence ont mis fin aux fonctions d'agent comptable auprès de l'école technique de formation et d'instruction maritimes de Béjaia exercées par le trésorier de la Wilaya de Béjaia.

La gestion des opérations financières et comptables de l'établissement précité étant actuellement assurée par un agent comptable nommé conformément à la réglementation en vigueur, le sous-compte n°52 ouvert dans la nomenclature des comptes du Trésor au sein du compte n°402-001 « Wilayate et établissements de wilayate -service financier -» est clôturé.

Le solde dégagé à la date de passation de service entre le comptable sortant et le comptable entrant est versé par le Trésorier de la wilaya de Béjaia

..../....

au compte de dépôt de fonds ouvert au nom de l'agent comptable de l'établissement dont il s'agit.

Je vous demande de bien vouloir veiller à l'application des dispositions de la présente instruction.

LE DIRECTEUR DE LA REGLEMENTATION ET DE L'EXECUTION COMPTABLE DES BUGETS

Signé: M. K. LAKHDARI

DESTINATAIRES:

Pour exécution :

- Trésorerie de la wilaya de Béjaia.
- Agence comptable centrale du Trésor.

Pour information:

- Cour des comptes.
- Inspection générale des finances.
- Inspection des services comptables.
- Direction de la modernisation et de la normalisation comptable.
- Directions régionales du Trésor.
- Trésorerie centrale.
- Trésorerie Principale.
- Trésoreries de wilaya.